

Les travailleurs pauvres en milieu rural

Atelier régional de préparation à la Journée nationale sur la lutte contre la pauvreté en milieu rural

Compte rendu - Atelier régional du 11 septembre 2025 de 16h à 17h30 :

40 participants.

Animatrices :

Yolande ESKENAZI, commissaire à la lutte contre la pauvreté auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Sophie SERENO, maître de conférences, Centre de droit social (UR 901), Aix-Marseille Université.

Emma ZERILLO, docteur en droit – ingénieur de recherche, Centre de droit social (UR 901), Aix-Marseille Université.

1. Introduction et présentation des données recueillies

Yolande Eskenazi, commissaire à la lutte contre la pauvreté auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Définition et difficultés de repérage

La question des travailleurs pauvres demeure aujourd'hui encore un angle mort des politiques publiques. En milieu rural, cette invisibilité est doublement marquée, d'où l'importance de ce temps d'échange visant à partager des constats, des solutions et des préconisations, afin d'alimenter la réflexion régionale et nationale.

Un travailleur pauvre se définit comme une personne en activité dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté monétaire fixé à 60 % du revenu médian, soit 1 288 € par mois pour une personne seule et 2 705 € pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans. Autrement dit, il s'agit de personnes insérées sur le marché du travail mais qui, malgré leur activité professionnelle, ne parviennent pas à sortir de la pauvreté. Selon l'INSEE, est considérée comme travailleur pauvre, toute personne ayant passé au moins six mois sur le marché du travail au cours d'une année de référence, avec un niveau de vie inférieur à ce seuil¹. Cette définition met en évidence le lien étroit entre pauvreté au travail et précarité de l'emploi (temps partiel subi, contrats courts, alternance entre activité et chômage).

Le repérage de ces situations est par ailleurs complexe, car le travail se mesure à l'échelle individuelle (statut individuel, contrat, revenu d'activité), tandis que la pauvreté s'apprécie à l'échelle du ménage (composition familiale, redistribution interne des revenus, prestations sociales perçues). Cette double dimension rend nécessaire un travail de détection approfondi pour mieux objectiver la réalité des travailleurs pauvres.

Situation régionale

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, une étude de l'INSEE publiée en 2019 révélait que 9% des travailleurs, soit environ 172 000 personnes, vivaient sous le seuil de pauvreté². Les populations les plus touchées sont : les non-salariés, les salariés avec des parcours instables, les artisans, les commerçants, les micro-entrepreneurs, mais aussi les familles monoparentales et les familles nombreuses³.

Emma Zerillo, ingénieur de recherche sur le pacte des solidarités, Centre de droit social (UR 901), Aix-Marseille Université

Méthodologie

Un questionnaire régional a été diffusé à l'été 2025 auprès des acteurs de terrain : associations, collectivités, institutions, acteurs économiques. 119 réponses ont été

¹ S. PONTHEUX, « Les travailleurs pauvres comme catégorie statistique – Difficultés méthodologiques et exploration d'une notion de pauvreté en revenu d'activité », INSEE, Direction des statistiques démographiques et sociales, 2009, pp. 10-11.

² J. ARGOUARC'H, O. SANZERI, R. BELLE et V. MEYER, « 172 000 travailleurs pauvres en Provence-Alpes-Côte d'Azur », INSEE, Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur, n° 111, 2022, p. 1.

³ *Ibid.*

collectées, avec une répartition équilibrée entre les départements (14 à 26 réponses chacun). L'objectif était de disposer d'un premier état des lieux, en vue de : 1- cerner les profils de travailleurs pauvres en milieu rural, 2- identifier les obstacles rencontrés, 3- repérer les actions existantes, 4- relever les priorités exprimées, et 5- recenser les besoins. Les résultats confirment l'importance du phénomène, puisque 98,2 % des répondants déclarent identifier des travailleurs pauvres parmi leurs publics ou sur leur territoire.

Profils de travailleurs pauvres

Trois grandes catégories de travailleurs pauvres se dégagent.

1. Les travailleurs précaires enchaînant contrats courts, périodes d'activité et de chômage ou contraints au temps partiel.
2. Les travailleurs confrontés à des contraintes personnelles lourdes, notamment les familles monoparentales, les personnes avec des charges familiales importantes ou rencontrant des difficultés de garde d'enfants.
3. Les travailleurs indépendants, incluant auto-entrepreneurs, agriculteurs, artisans, commerçants ou professions libérales.

Actions existantes

65 % des répondants ont déclaré réaliser des actions en direction des travailleurs pauvres ou plus largement des personnes en situation de précarité en milieu rural. Parmi les pratiques inspirantes partagées, la majorité concerne un public plus large de personnes précaires, dont les travailleurs pauvres font partie. Ces actions incluent :

- des aides à la mobilité.
- de l'accompagnement vers le logement.
- des accompagnements vers l'emploi.
- de l'aide à l'accès aux droits.
- des actions permettant de lutter contre la précarité alimentaire et énergétique.
- des aides aux familles et des accompagnements financiers.

Obstacles rencontrés

Malgré ces initiatives, plusieurs obstacles majeurs persistent. Trois d'entre eux reviennent systématiquement : la mobilité, l'accès au logement et la précarité de l'emploi. À côté de ces grandes tendances, d'autres difficultés sont également soulignées, telles que : la garde d'enfants, l'accès aux droits, l'illectronisme et les obstacles liés à la communication avec les institutions. Enfin, des freins plus diffus sont aussi mentionnés, comme la difficulté à identifier les publics concernés, l'accès aux soins de ces publics, les difficultés d'accompagnement des personnes confrontées au handicap ou aux addictions.

Priorités d'action exprimées

À la suite de ces constats, cinq priorités d'action ont été exprimées. Il s'agit :

1. d'améliorer la mobilité et les transports,
2. de faciliter l'accès au logement,
3. de lutter contre la précarité de l'emploi,
4. de développer des solutions de garde d'enfants,
5. de renforcer la lutte contre la précarité alimentaire.

Besoins des acteurs

Les acteurs interrogés expriment des besoins récurrents :

- des moyens financiers et humains pour consolider leurs actions,
- une meilleure coordination et un renforcement des partenariats,
- le développement de solutions de mobilité, spécifiquement pensées pour les travailleurs pauvres.

Enfin, d'autres besoins importants apparaissent également comme :

- renforcer l'accès aux droits,
- sécuriser l'accès au logement pour éviter la perte d'emploi,
- mieux connaître les travailleurs pauvres et leurs besoins et développer les modes de garde adaptés.

Yolande Eskenazi

Exposé des données mises à disposition par France Travail

France Travail a présenté une analyse à partir des données de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) permettant de compléter les constats issus de la consultation régionale. Les premières observations, encore à l'état d'hypothèses, mettent en lumière plusieurs tendances.

- Il semble que le non-recours soit plus élevé en milieu rural, avec un taux de recours aux prestations sociales inférieur à la moyenne régionale.
- Les allocations chômage, lorsqu'elles sont perçues dans le cadre de l'alternance emploi/chômage, sont plus souvent inférieures à 650 € que sur l'ensemble de la région.
- Les secteurs d'activité les plus concernés sont l'aide à domicile, le nettoyage, la propreté, la manutention et les métiers de l'agriculture.
- Le phénomène semble toucher autant de femmes que d'hommes.
- Le profil n'est pas forcément celui de la personne sans aucune qualification : on retrouve de nombreuses personnes avec un CAP, un BEP, voire un Bac+3.

Les contraintes identifiées sont :

- la mobilité,
- l'illectronisme,
- la santé, avec des difficultés d'accès aux soins.

2. Échange avec les acteurs autour des constats

Ces constats, encore exploratoires, invitent à la réflexion collective. Plusieurs questions demeurent ouvertes : le phénomène des travailleurs pauvres en milieu rural est-il récent ou tend-il à s'accroître ? S'agit-il d'une réalité en extension, qui touche de plus en plus de profils ? Est-ce qu'il y a des alertes plus particulières, sur des profils spécifiques ?

Amandine Gasca Villanueva, direction de l'insertion et des luttes contre la fraude et la précarité énergétique, CD 06

- **La question de la formation et de la reconversion** est assez peu abordée, pourtant, les travailleurs pauvres sont souvent des personnes éloignées des sites de formation et qui arrêtent leur formation assez tôt.
Le développement de solutions adaptées, avec l'acheminement d'un système de formation ou de reconversion professionnelle, pourrait permettre aux travailleurs pauvres de monter en compétences, de se reconvertir ou encore d'accéder à un temps de travail plus important.
- **Le constat sur la mobilité est partagé et identifié.**
Spécificités territoriales : dans les Alpes-Maritimes, elle n'observe pas de caractère particulièrement nouveau du phénomène des travailleurs pauvres en milieu rural. En revanche la configuration du territoire – un littoral densément peuplé et des vallées marquées par l'isolement et la dispersion – complique la mise en œuvre d'actions collectives qui permettent de répondre de façon massive aux besoins. La question de la mobilité est donc couplée avec la dispersion géographique qui rend également difficile leur repérage et leur accompagnement dans la durée.

Mathieu Galland, directeur de l'association GARRIGUES

Avec l'augmentation des loyers et la pression foncière, les personnes avec de faibles ressources sont progressivement repoussées en arrière-pays, loin des bassins d'emplois. Cela entraîne mécaniquement des difficultés accrues de mobilité et un isolement renforcé.

- **Question de l'autonomie en matière de mobilité** : GARRIGUES développe depuis plusieurs années des solutions de mobilité avec des partenariats innovants (garages, auto-écoles solidaires et mise à disposition de véhicules). Toutefois, ces démarches ne permettent pas toujours de garantir une **autonomie durable**. Dans des territoires où les transports collectifs sont insuffisants, la mobilité autonome repose presque exclusivement sur l'acquisition d'un véhicule individuel. Or, le marché de l'occasion est saturé et les personnes accompagnées ne disposent pas des ressources nécessaires pour acheter un véhicule fiable, condition pourtant essentielle à la stabilisation d'un emploi.
- **Recul des dispositifs existants** : il convient de signaler la disparition de la prime à la conversion, déjà peu adaptée aux publics précaires faute de moyens pour avancer les fonds, mais qui constituait malgré tout une aide. Aujourd'hui, aucune

alternative n'est proposée, alors même que l'acquisition d'un véhicule correct requiert environ 5 000 euros, une somme inaccessible pour la plupart des personnes concernées.

En conclusion, il appelle à engager une réflexion plus large : au-delà du développement de nouveaux outils, comment permettre aux personnes de retrouver une véritable autonomie grâce à l'accès à un moyen de mobilité fiable et abordable ?

Djamal Ameziane, directeur de projets Var et Alpes Maritimes, COMPAGNONS BATISSEURS PROVENCE

Le phénomène des travailleurs pauvres en milieu rural n'est pas nouveau. Il tend même à s'accroître avec l'éloignement résidentiel contraint : de nombreuses personnes, ne pouvant plus se loger dans les villes, se replient vers l'arrière-pays. Ces situations fragiles exposent certains ménages à un risque réel de basculement vers les dispositifs d'assistance, notamment le RSA. L'enjeu de prévention apparaît donc central : sans accompagnement spécifique, ces travailleurs risquent de quitter le marché de l'emploi.

Ces personnes ont de multiples difficultés liées à la précarité : la mobilité, mais aussi les logements indécents, la précarité énergétique, la précarité alimentaire et des fins de mois très difficiles. La clé réside dans la promotion de l'autonomie. Les interventions doivent **viser à rendre les personnes capables de maintenir durablement une amélioration de leurs conditions de vie**. L'objectif n'est pas seulement de répondre à l'urgence, mais de pérenniser les effets bénéfiques des accompagnements.

Béatrice Mésini, CNRS

Des difficultés spécifiques sont rencontrées par les travailleurs saisonniers étrangers.

- **Barrière de la langue et méconnaissance de l'état de droit** : de nombreux travailleurs ignorent leurs droits ou ne maîtrisent pas les démarches administratives, ce qui entraîne des ruptures de droits ou des demandes de remboursement d'indus. Ces travailleurs changent régulièrement d'entreprise, ce qui rend très difficiles le suivi administratif et l'accès aux prestations sociales. Le changement fréquent d'adresse contribue à de nouvelles ruptures dans l'accès aux droits.
- **Isolement et conditions d'hébergement précaires** : ces personnes vivent souvent dans un isolement marqué, les espaces agricoles servant à la fois de lieu de travail et d'hébergement. Certains sont confrontés à des logements indignes ou aux pratiques de marchands de sommeil, accentuant leur vulnérabilité.

Fabrice Greffet, président PRISM'EMPLOI PACA Corse

La précarité se décline sous plusieurs formes : précarité intellectuelle, financière et culturelle.

- **Difficultés constatées** : dans les agences d'emploi, il constate que l'absence de mobilité et notamment l'absence de véhicule constituent un frein majeur à l'insertion professionnelle. Les outils existants, comme le Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire (FASTT), peuvent lever certains obstacles, en permettant

par exemple l'accès à un véhicule pour un coût modéré ou à d'autres moyens de transport adaptés.

- **Solutions et partenariats** : l'intervenant met en avant les initiatives existantes, issues à la fois du privé (FASTT), des collectivités locales et de France Travail, souvent méconnues et la nécessité de travailler en partenariat.

Michel Gros, président des Maires Ruraux du Var, Maire de la Roquebrussane

- **Précarité et monoparentalité** : une réflexion doit être menée sur le croisement des données concernant les travailleurs pauvres avec la question de la monoparentalité qui semble accentuer les difficultés.
- **Problématique autour de néoruraux** : les situations les plus complexes ne concernent pas uniquement les habitants « autochtones ». De plus en plus de néoruraux s'installent dans les zones rurales par nécessité, attirés par des loyers moins élevés. Si les loyers diminuent à mesure que l'on s'éloigne des centres urbains comme Toulon, ces logements sont souvent de mauvaise qualité, mal isolés et donc générateurs de dépenses importantes en chauffage et énergie. Ces contraintes aggravent le budget des ménages et s'ajoutent aux difficultés de mobilité, rendant l'autonomie économique encore plus fragile.
- **Effets sur la santé** : cette précarité accrue a des conséquences multiples, telles que des difficultés d'accès aux soins, une alimentation insuffisante ou une dépendance aux produits transformés, des souffrances psychologiques, des addictions, des violences intrafamiliales. La précarité touche particulièrement les enfants en milieu rural, avec impacts sur les enfants : des troubles du sommeil et de concentration, des carences alimentaires. Tous ces facteurs combinés font que les travailleurs pauvres en milieu rural semblent se trouver dans une situation souvent plus précaire que leurs homologues urbains, avec des effets cumulatifs sur la santé, le logement, l'alimentation et le bien-être familial.

Guy Partage, Maire de Varages

- **Éloignement et mobilité** : les néoruraux s'installent dans ces territoires parce que c'est l'un des derniers endroits où se loger, mais ils ne réalisent pas les contraintes liées à l'absence de transports collectifs réguliers. Les distances à parcourir sont importantes et les solutions de mobilité, comme la mise à disposition de véhicules, sont limitées par les moyens financiers des familles. Les jeunes rencontrent des difficultés pour payer leur permis de conduire et les familles n'ont pas les moyens d'acheter ou de louer un véhicule.

Pratiques inspirantes : dans certaines communes du département, le CCAS participe au financement partiel ou total du permis pour les jeunes en échange d'heures de travail.

- **Précarité alimentaire** : certains enfants ne mangent pas à leur faim et la question de la garde des enfants le mercredi se pose, car cela permettrait au moins de garantir cinq repas par semaine.
- **La monoparentalité constitue un facteur aggravant** : de nombreuses mères de famille doivent concilier travail et garde d'enfants, ce qui limite l'accès aux droits,

aux soins et à la mobilité, entraînant un frein durable pour les enfants eux-mêmes.

- **Éducation et perspectives des jeunes** : les enfants issus des familles pauvres arrêtent souvent leur scolarité après le bac, faute de moyens pour poursuivre des études dans d'autres villes. Même lorsqu'ils sont brillants, le manque d'accompagnement et de solutions d'hébergement limite leurs ambitions et leur mobilité sociale, renforçant l'enracinement dans le village et la reproduction de la précarité.

Préoccupation : ces observations mettent en lumière l'importance d'aborder les conséquences sur les enfants dans toute réflexion sur les travailleurs pauvres en milieu rural, afin de prévenir la reproduction des situations de précarité.

Clément Fustier, directeur adjoint des solidarités et Damien Gosset, chef de service insertion et logement, CD 04

Dans les CD, les travailleurs pauvres sont souvent identifiés **au moment où ils risquent de basculer vers les minima sociaux**. Les difficultés relevées sont :

- **Mobilité** : les obstacles liés aux déplacements sont largement partagés. Il n'existe pas de solution miracle, mais des efforts sont faits pour ajuster les dispositifs existants afin de répondre aux besoins spécifiques des publics.
- **Santé mentale** : certaines difficultés sont accentuées par des problématiques de santé mentale non diagnostiquée qui peuvent s'aggraver dans le contexte d'isolement et de précarité. La stigmatisation culturelle autour de ce sujet empêche souvent les personnes concernées d'accepter leur situation et de se tourner vers les soins.
- **Travailleurs indépendants** : le nombre de travailleurs indépendants en situation de précarité est en forte augmentation, comme le montrent les chiffres de France Travail. Pour les personnes bénéficiant du RSA, il peut être nécessaire de **réévaluer la viabilité de leur activité** : au lieu de laisser durer plusieurs années de précarité, il pourrait être pertinent de les orienter vers le salariat, lorsqu'une activité indépendante ne permet pas de sortir de la précarité.

Christophe Rubi, chef de projets Vaucluse, COMPAGNONS BATISSEURS PROVENCE

Dans le cadre des actions de lutte contre la précarité énergétique, un nombre croissant de **familles monoparentales** est accompagné. Ces ménages connaissent souvent une alternance entre périodes d'emploi et d'inactivité, aggravée par des difficultés de garde d'enfants et de mobilité. En parallèle, **l'inflation** des dernières années, notamment la hausse du prix de l'énergie, a considérablement accru la part des dépenses énergétiques dans le budget des foyers. Ce phénomène fragilise encore davantage les travailleurs pauvres, qui doivent souvent arbitrer entre nourrir leurs enfants et entretenir leur logement. Ce manque d'entretien entraîne une **dégradation progressive des conditions d'habitat**, avec des répercussions directes sur la **santé physique et mentale** des occupants.

Christophe Vaille, directeur adjoint de la MSA Alpes-Vaucluse

Du côté des travailleurs salariés agricoles, des difficultés spécifiques apparaissent pour les travailleurs étrangers, liées à la maîtrise insuffisante du français, à l'analphabétisation et au manque de compétences numériques. Ces obstacles compliquent fortement l'accès aux droits et aux services.

Par ailleurs, le développement inégal des services en milieu rural renforce les disparités territoriales. L'accès aux épiceries sociales, aux centres sociaux ou encore aux crèches peut être très limité selon les zones, ce qui freine l'insertion professionnelle et accentue l'isolement des travailleurs pauvres.

Adeline Daumas, conseillère technique à la direction d'action sociale de proximité, CD 83

Le département du Var propose des **permanences sociales implantées en zones rurales**. Il est possible d'observer ce qui peut être qualifié de « *double peine* » pour les habitants : une pauvreté liée à des revenus modestes ou aux minima sociaux, combinée aux contraintes spécifiques de la ruralité : une faible mobilité, des transports en commun peu fréquents ainsi qu'un isolement familial, relationnel et géographique. Dans certains territoires, les seules institutions présentes restent la mairie et le département : il n'y a parfois plus de bureau de poste, de centre des impôts, ni même de maison France Services. Les travailleurs sociaux départementaux deviennent alors des acteurs pivots, jouant à la fois un rôle de soutien, de détection et de prévention auprès de l'ensemble des publics en difficulté.

3. Pratiques inspirantes et préconisations

→ Les comités locaux pour l'emploi.

Aude Fredenucci, directrice FRANCE TRAVAIL Vaucluse

L'enjeu est de construire des réponses collégiales au travers de la coopération entre acteurs. C'est ce qui est expérimenté dans le cadre des comités locaux pour l'emploi, associant les EPCI, le département (pour l'insertion), les missions locales (notamment sur la santé mentale des jeunes) et le tissu associatif. Cette coordination permet d'apporter des réponses adaptées aux territoires, comme la mise en place de formations ou encore les « stades vers l'emploi », qui associent plusieurs partenaires.

→ La non-prise en compte des ressources issues d'emplois saisonniers dans les métiers en tension pour le calcul du RSA

Clément Fustier, directeur adjoint des solidarités, CD 04

Le département 04 a instauré l'annulation de la prise en compte des ressources issues d'emplois saisonniers dans les métiers en tension (agriculture, aide à domicile), afin de rendre attractif le recours ponctuel à l'emploi pour les allocataires du RSA. Sans cela, le gain de revenu est annulé par la perte de prestations, ce qui décourage toute reprise d'activité. En effet, en principe, si un allocataire gagne 500 euros en travail saisonnier, ce montant sera déduit du RSA de sorte qu'il n'a aucun intérêt économique à reprendre une activité professionnelle.

Aude Fredenucci, directrice FRANCE TRAVAIL Vaucluse

Dans le Vaucluse également, il existe une initiative départementale en faveur des travailleurs saisonniers, permettant le cumul du RSA avec des emplois saisonniers dans les métiers en tension. De telles mesures paraissent plus efficaces que des dispositifs spécifiques, mais leur mise en place reste complexe et suppose un fort engagement partenarial.

→ L'accompagnement des travailleurs indépendants

Clément Fustier, directeur adjoint des solidarités, CD 04

Le département observe de nombreux travailleurs pauvres indépendants, une catégorie en forte croissance. Il faut s'outiller pour les accompagner à développer leur activité (phase 1), et accompagner ceux pour qui l'activité ne permet pas de sortir de la pauvreté, en les aidant soit à envisager une réorientation professionnelle, soit à compléter leur activité par un emploi salarié (phase 2). L'idée est de favoriser des parcours plus pérennes, en intégrant la possibilité d'une polyactivité ou, au contraire, d'un « deuil » de l'activité indépendante.

→ Le bus de l'emploi rural et les épiceries solidaires itinérantes

Anne-Marie Durand, directrice DDETS-PP 04

Sur la question de la mobilité, dans le 04, une action partenariale avec France travail et NES&CITÉ est mise en place pour proposer un « *bus de l'emploi rural* » qui se déplace dans différentes communes. Des « *épiceries solidaires itinérantes* » rayonnent également sur le département. La mise en œuvre de tels dispositifs en milieu rural engendre toutefois un coût supplémentaire par rapport au milieu urbain, en raison de la topographie et de la faible densité de population. La même difficulté se retrouve dans le domaine de la formation, où se pose la question du seuil minimal pour ouvrir une session.

→ Les permanences en droit du travail organisées dans les maisons France services

Anne-Marie Durand, directrice DDETS-PP 04

Le maintien des tiers-lieux, voire leur création, apparaît essentiel pour rompre l'isolement, accueillir des formations, favoriser l'accès aux droits et proposer des services de proximité. Les campus connectés et les espaces France services fonctionnent très bien en milieu rural. Ils doivent cependant être mieux soutenus et articulés avec des partenariats renforcés. À titre d'exemple, la DDETS PP 04 organise des permanences en droit du travail, dans les lieux France services, afin de garantir aux salariés pauvres un accès direct à l'information juridique.

→ L'accompagnement des personnes précaires par les CCAS

Michel Gros, président des Maires Ruraux du Var, Maire de la Roquebrussane

Les CCAS sont devenus le premier guichet d'accueil et d'orientation, mais leur charge explose : dans sa commune, les effectifs du CCAS sont passés de 21h hebdomadaires à 35h en raison de l'augmentation massive des demandes. Les freins principaux identifiés sont :

- l'éloignement géographique des services et des actions ;
- la complexité des démarches administratives et du cumul d'aides, peu lisibles pour les habitants ;
- la fragilité des partenariats associatifs en zone rurale, menacés par des contraintes budgétaires.

Enfin, la question de l'éloignement de l'emploi reste centrale : le modèle de zones industrielles et commerciales excentrées montre ses limites. La relocalisation d'emplois au plus près des bassins de vie apparaît comme une piste incontournable.

→ Le contrat de professionnalisation intérimaire

Gaëtane Ducru, responsable régions, PRISM'EMPLOI PACA Corse

L'intérim peut jouer un rôle majeur dans la sortie de la précarité. Les agences de proximité, présentes aussi en zones rurales, proposent des contrats de

professionnalisation intérimaire, associant formation, accompagnement social (mobilité, logement, garde d'enfants) et mise en relation avec les entreprises locales. L'intérim représente aujourd'hui la première forme d'emploi de la région PACA (200 000 personnes, soit 50 000 ETP). Il constitue souvent un tremplin pour les travailleurs pauvres, en leur permettant de mettre un pied dans le marché du travail. L'exemple d'une expérimentation menée dans l'Yonne illustre ce potentiel : 11 allocataires du RSA ont été recrutés en contrats d'insertion professionnelle intérimaire (CIPI), dont 8 sont encore insérés dans le secteur industriel, certains ayant même été embauchés durablement. Ces dispositifs, en créant de la compétence et des perspectives, offrent une alternative concrète aux parcours marqués par la discontinuité.

→ Un service de mobilité pour les travailleurs ruraux

Amandine Gasca Villanueva, CD 06

Le repérage des secteurs sous tension, comme celui de l'aide à domicile, a permis de mettre en lumière les besoins spécifiques des travailleurs pauvres en milieu rural. L'action – mise en place dans le cadre des pactes locaux des solidarités – consiste à proposer un service de mobilité s'appuyant sur une flotte de douze véhicules, avec ou sans permis, accessibles via une plateforme dédiée, pour soutenir les travailleurs pauvres du secteur de l'aide à domicile. L'intérêt de cette initiative réside dans sa capacité à lever l'obstacle majeur de la mobilité, souvent source de précarité. Les résultats sont significatifs : elle contribue à la stabilisation des activités professionnelles (conclusion de CDI) et à l'augmentation des temps de travail des bénéficiaires, favorisant ainsi la sortie de la pauvreté par le plein emploi.

Le potentiel d'essaimage de l'action est fort, à condition de l'adapter aux spécificités de chaque territoire. Il est indispensable de procéder à un diagnostic territorial en amont du déploiement d'une action dans le souci d'éviter les doublons et de permettre une adaptation aux spécificités liées à la mobilité au sein de chaque territoire et surtout une complémentarité avec les dispositifs déjà présents.

→ Le Brico-bus pour un logement décent (en milieu rural)

Djamal Ameziane, COMPAGNONS BATISSEURS PROVENCE

V. <https://www.compagnonsbatisseurs.eu/bricobus>

Le « **Brico-bus** » est un dispositif mobile qui va directement à la rencontre des personnes pour les aider à réaliser de petits travaux d'amélioration de leur logement. Son intérêt est double : il permet d'une part de résoudre les problèmes de logement non décent, et d'autre part, il réduit les barrières géographiques en se déplaçant au plus près des habitants. Son succès en milieu urbain (Toulon, Hyères) montre son efficacité. Le défi est maintenant son essaimage en zone rurale, qui nécessite une adaptation du modèle pour surmonter les spécificités du territoire (densité de population, distances).

Pour adapter et déployer cette action en milieu rural, les acteurs ont besoin de financements pour l'acquisition et l'aménagement de véhicules adaptés aux routes rurales et pour le coût de fonctionnement lié aux longues distances ; de partenariats avec les acteurs locaux pour identifier les zones à cibler et les familles à accompagner ;

de soutien politique pour la mise en place de mesures incitatives qui facilitent l'adaptation d'actions ayant prouvé leur efficacité en milieu urbain.

→ Assurer un accompagnement global en milieu rural

Mathieu Galland, GARRIGUES

L'accès à l'emploi en milieu rural ne peut se réduire à une seule action. L'association GARRIGUES propose d'articuler plusieurs services complémentaires pour un accompagnement global des personnes en situation de précarité. L'approche est systémique : en agissant simultanément sur plusieurs leviers, elle maximise les chances de retour à l'emploi de personnes en situation de précarité.

Cette démarche s'appuie sur quatre actions distinctes, qui se nourrissent mutuellement :

- une épicerie solidaire itinérante pour garantir un accès à une alimentation de qualité et à bas coût ;
- la création de lieux conviviaux pour lutter contre l'isolement social, un frein majeur à l'insertion.
- un service de récupération et de redistribution de meubles pour améliorer les conditions de logement ;
- un service de petits travaux de bricolage à domicile, qui permet aux bénéficiaires d'acquérir de nouvelles compétences tout en rendant leur logement plus décent.

Chacune de ces actions est pensée comme une étape vers l'autonomie et potentiellement vers l'emploi. En agissant d'abord sur l'accès à l'alimentation, le lien social et le logement, l'association prépare le terrain pour une mise en activité efficace. Cette approche globale et intégrée est particulièrement pertinente pour les travailleurs pauvres en milieu rural, souvent confrontés à une multitude de freins interdépendants.

→ Le développement de solution d'écomobilité inclusive

Farah-Lina BOUCHOT-OUABIR, chargée de mission régionale, réseau MOB'IN

Le réseau Mob'in co-porte une action pertinente pour les travailleurs pauvres en milieu rural et de montagne : le développement de solutions d'écomobilité inclusive. L'enjeu est de répondre à la fois au « savoir bouger » (accès à l'information et aux compétences) et au « pouvoir bouger » (solutions de transport concrètes). L'initiative déployée dans les vallées de la Roya et de la Vésubie, soutenue par le programme TIMS, en est un excellent exemple.

Cette action se décline en plusieurs volets complémentaires.

- Conseil en mobilité : un accompagnement individualisé et des ateliers collectifs pour aider les publics à identifier les solutions adaptées à leurs besoins.
- Transport solidaire : la mise en place d'un réseau de covoiturage et de transport solidaire pour les personnes n'ayant pas de véhicule.
- Mise à disposition de vélos à assistance électrique (VAE) : un service de location à tarif social pour les personnes en situation de précarité.

L'intérêt de cette démarche est qu'elle s'adresse à des publics variés et vulnérables (travailleurs en insertion, bénéficiaires du RSA, personnes âgées isolées, etc.) et qu'elle propose une gamme de solutions modulables en fonction des besoins. En ciblant des territoires complexes et en favorisant des modes de transport durables, cette initiative est une réponse concrète aux freins de la mobilité qui alimentent l'isolement et la précarité en zone rurale.

Pour essayer ce type d'action, les acteurs ont besoin de diagnostics territoriaux précis pour identifier les zones de forte précarité mobilité et adapter les solutions aux spécificités territoriales, mais également d'une mise en réseau pour identifier les acteurs locaux qui ont une connaissance fine de la réalité du terrain ainsi que des publics cibles.

→ Unifier les services d'accompagnement vers l'emploi

Amandine Pommier, cheffe de service adjointe à l'insertion, CD 05

V. <https://www.hautes-alpes.fr/actualite/dossier-reduire-les-embuches-sur-le-chemin-du-plein-lemploi/>

Pour lutter contre la précarité en milieu rural, une approche inspirante consiste à unifier les services d'accompagnement vers l'emploi. Cette démarche – initiée par le département 05 – repose sur la mise en place d'un système d'information partagé et l'harmonisation des critères d'orientation entre les différents acteurs (France Travail, Missions Locales, Cap Emploi, Départements). L'objectif est de simplifier les démarches et de garantir une fluidité des parcours pour les demandeurs d'emploi.

L'action se décline en plusieurs mesures concrètes.

- Inscription systématique à France Travail : pour que les personnes accompagnées aient accès à toutes les opportunités et dispositifs.
- Dossier numérique partagé : pour centraliser les informations clés (freins, démarches entreprises) et éviter aux usagers de devoir répéter leur situation à chaque changement d'interlocuteur.
- Référent unique : pour assurer un suivi personnalisé et continu, le référent pouvant évoluer en fonction des besoins sans rupture dans l'accompagnement.

Cette approche permet une meilleure coordination entre les professionnels et une prise en compte globale des problématiques (logement, mobilité, contexte social) qui peuvent entraver l'accès à l'emploi. Il existe un enjeu particulier à assurer la coordination et le suivi sur le long cours de ces publics, qui du fait de la saisonnalité, alternent période d'activité et période d'inactivité parfois sur des territoires différents.

→ Anticiper la précarité à travers l'accompagnement et la formation des jeunes

Bénédicte Ferotin, directrice, association BÂTIR

Lutter contre la précarité des travailleurs en milieu rural conduit à intervenir en amont de l'accès à l'emploi, notamment auprès des jeunes en formation. Habitat Jeunes BATIR loge et accompagne des jeunes dans des formations en lien direct avec les besoins du marché du travail local, dans les Hautes-Alpes. L'intérêt de cette action réside dans sa

capacité à faire le lien entre les besoins des jeunes et ceux du territoire. En assurant un logement stable et un accompagnement global pendant la formation, elle élimine des freins majeurs (difficultés de logement et d'alimentation) qui pourraient compromettre leur parcours. En outre, la mise en concordance entre la formation et les besoins de l'économie locale facilite grandement leur insertion professionnelle future, garantissant un accès à l'emploi pérenne plutôt qu'à un emploi précaire.

4. Préconisations prioritaires

À la suite des constats partagés, plusieurs pistes d'action prioritaires ont été dégagées par les acteurs.

➤ **Consolider les moyens, les partenariats et le travail en réseau**

Accorder des **moyens financiers et humains** pour consolider les actions.

Soutenir la **coopération** entre associations, collectivités et institutions afin de construire des réponses collégiales et durables. Favoriser une logique de **réseau**, en s'appuyant sur les dispositifs déjà existants pour aller plus loin et plus vite dans la lutte contre la pauvreté.

➤ **Proposer un accompagnement pluridisciplinaire des travailleurs pauvres en milieu rural**

➤ **Améliorer l'autonomie en matière de mobilité**

La mobilité a été très largement identifiée comme un frein majeur à l'insertion professionnelle. Il faut développer des solutions locales et accessibles, renforcer les transports en commun vers les bassins d'emploi, mais surtout **penser des solutions qui garantissent une autonomie durable** et pas seulement ponctuelle.

Des propositions ont été faites comme restaurer le leasing social de véhicule qui avait été mis en place puis arrêté par le gouvernement ou encore formaliser la possibilité de récupérer et de valoriser des véhicules réformés de l'État ou des collectivités.

➤ **Faciliter l'accès au logement et lutter contre la précarité énergétique**

Répondre aux difficultés d'accès au logement en milieu urbain qui poussent de nombreuses familles vers des zones rurales, accentuant ainsi les contraintes de mobilité. Améliorer les conditions de logement, **notamment sur le plan énergétique**, face à l'inflation et à la prolifération des passoires thermiques.

Favoriser le **rapprochement entre emploi et habitat**.

➤ **Lutter contre la précarité de l'emploi**

Développer des solutions adaptées permettant aux travailleurs pauvres de **monter en compétences**, d'accéder à des formations ou de se reconverter.

Porter une attention particulière aux **travailleurs indépendants**.

➤ **Renforcer l'accès aux soins, l'accès aux droits et développer des solutions de proximité**

Promouvoir un accompagnement pluridisciplinaire (travailleur social, conseiller en insertion professionnelle, psychologue, infirmier) pour répondre de manière globale aux difficultés des travailleurs pauvres.

Améliorer l'accès aux soins et mieux accompagner les problématiques de santé mentale.

Mieux répondre aux difficultés d'accès aux droits, notamment pour les **travailleurs étrangers** (barrières linguistiques, méconnaissance du droit). L'idée de créer des bus itinérants pour délivrer des informations sur l'accès aux droits a été mise en exergue.

Soutenir les tiers-lieux comme espaces d'accès aux droits, de formation et de services de proximité.

➤ **Repenser l'organisation économique des territoires**

Interroger le modèle actuel de zones industrielles et commerciales concentrées, qui montre ses limites. La relocalisation d'emplois au plus près des bassins de vie apparaît comme une piste incontournable.

➤ **Développer les actions en direction des jeunes**